



Bayonne, le 14 avril 2022

Monsieur le Directeur Académique,

Dans cette phase de préparation de rentrée, nos organisations syndicales souhaitent alerter sur les conséquences de la réforme de la formation pour les personnels comme pour le fonctionnement des écoles. Le report du concours à la fin de la deuxième année du MASTER précarise les étudiants de MASTER, tandis que les stagiaires à l'issue du concours subiront la pression d'une mise en responsabilité à temps plein sur un poste.

Par ailleurs, dans notre département, la mise en œuvre de la réforme conduit à une économie de 34 postes de titulaires ce qui réduit d'autant le nombre de postes ouverts au mouvement avec un impact sur les affectations et sur l'organisation des décharges.

Pour nos organisations syndicales, si les services de la DSDEN 64 ne sont en aucun cas responsables des fermetures engendrées par cette réforme, un dialogue préalable avec les personnels aurait permis d'atténuer l'impact et la brutalité des fermetures tout en tenant compte de la réalité du terrain et de l'intérêt du service.

Nous remercions vos services d'avoir répondu favorablement à notre demande en organisant une réunion d'information spécifique pour les collègues subissant une fermeture. Cependant, comme nous l'avons indiqué de façon unanime lors de la réunion mouvement, il est indispensable d'aller plus loin, en accordant pour tous les postes de TS de circonscription créés, une priorité d'affectation aux collègues subissant une fermeture, le critère d'ancienneté d'affectation sur le poste de TS fermé paraissant le critère de départage le plus juste pour l'obtention de cette priorité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur académique, l'assurance de nos sincères considérations.

Pour le SNUipp-FSU
Bathélémy Mottay

Pour le SNUDI-FO 64
Olivia Queysselier

Pour le SE-unesa64
Franck Hialé